Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 018-211800156-20260527-DC_2026_05_12-DE

VILLE D'AUBIGNY SUR NERE

-

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 27 MAI 2026

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	26

L'an deux mil vingt-six, le 27 mai le Conseil Municipal, dûment convoqué le 21 mai 2026 par Madame Laurence RENIER, s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Laurence RENIER, Maire ;
François GRESSET - Annette BUREAU – Sylvain DUVAL – Elvire SANCHEZ - Eric CARLIER – Florence LEDIEU – Didier RAFFESTIN – Mélanie GUIMARD Adjoints au Maire ;
François CHESNÉ - Françoise GELOTTE – Catherine GUERIN PELLETIER – Thierry GAUTROT - Sandrine DENGLOS – Jean-Jacques BOUILLO – Olivier JACQUINOT – Sophie BELLACHES – Lucile GROUSSEAU – Marie-Lyne LAGRANGE – Yann BOURGEOIS – Régis HAUTEMONT – Faustine POTEAU – Pierre-Marie FROMION – Benjamin CHAUSSERON – Kelly THOR – Julien BLONDEAU, Conseillers municipaux

Représentés **Xavier ADAM** **(procuration à Olivier JACQUINOT)**

Excusés **Véronique RIBALLET**
Isabelle FIGUEIRIDO

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination, dans le sein du Conseil municipal, conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un secrétaire de séance, **Mme GELOTTE** ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 2026/05/12 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à Evan Sénéchaud-Carpenteaux

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune a été sollicité par Evan Sénéchaud – Carpenteaux, jeune albinien de 13 ans pour une proposition de partenariat sportif autour de sa saison de karting,

Engagé dans différents championnats il est animé par la volonté de progresser vers les plus hauts niveaux de compétition,

Considérant qu'une rencontre a récemment été organisée par le jeune et sa famille afin de présenter le projet sportif pour la saison 2026 et les besoins de soutien autour de ce projet dont le budget prévisionnel est estimé à 40 000€,

Considérant que par ses résultats sportifs et son engagement, ce jeune pilote contribue au rayonnement de la commune,

Considérant l'intérêt communal attaché à la promotion du sport et au soutien des jeunes talents locaux,

Afin de soutenir son parcours sportif et de l'aider à faire face aux frais liés à la saison de compétition (engagements, déplacements, équipement, entretien du matériel, etc.), il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle,

Sur le rapport présenté par Monsieur RAFFESTIN, et sur l'avis favorable de la 9ème commission en date du 20 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : ATTRIBUE une subvention exceptionnelle à Evan Sénéchaud-Carpenteaux, domicilié 5 résidence de la Fontaine à Aubigny-sur-Nère, d'un montant de 500€, pour soutenir sa saison sportive,

ARTICLE 2 : PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal,

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 018-211800156-20260527-DC_2026_05_12-DE

ARTICLE 3 : AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de cette aide et à signer tout document relatif à cette décision.

Diffusion sur le site internet de la Commune le : 28/05/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 28/05/2026

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Laurence RENIER

La Secrétaire de séance
Françoise GELOTTE

MAIRIE D'AUBIGNY-SUR-NÈRE (CHER)